



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR GANTS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC DES DENRÉES ALIMENTAIRES

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

ENTREPRISE:

JUBA PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT S.L.
Avenida Logroño 29-31, Sto. Domingo de la Calzada 26250. La Rioja (Espagne)

Déclare que l'Équipe de Protection Individuelle (EPI) décrite ci-dessous:

5160W

Destinés à entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, conformément à la législation applicable, à savoir le **règlement (CE) no 1935/2004** du Parlement européen et du Conseil concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et ses mises à jour successives, et le **règlement (CE) no 2023/2006** concernant les bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, **DÉCLARE** que;

Les **Gants Ref. 5160W**, sont fabriqués conformément aux bonnes pratiques de fabrication afin que, dans les conditions normales ou prévisibles d'emploi, ils ne transfèrent pas leurs composants aux denrées alimentaires en quantités susceptibles:

- présenter un danger pour la santé humaine
- provoquer une modification inacceptable de la composition des aliments
- provoquer une altération des caractéristiques organoleptiques de ceux-ci

Les **Gants Ref. 5160W** sont fabriqués à partir de substances autorisées pour une utilisation dans la fabrication de matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les aliments

Cette déclaration est valable à compter de la date indiquée et sera remplacée en cas de modification substantielle de la production du matériel susceptible de modifier les exigences essentielles établies ou de modification de la législation applicable.

Les gants ont été soumis, pendant une courte période, aux essais de migration appropriés conformément aux exigences du **règlement (UE) no 10/2011** de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et leurs modifications ultérieures.

La conformité des matériaux a été vérifiée en simulant les conditions d'utilisation les plus défavorables prévisibles, et les analyses détaillées se trouvent dans les rapports d'essais correspondants N° 2021TM0842



Procès-verbal d'essai 2021TM0842

Referencia / Reference: Guante reutilizable Ref. 5160W

<u>Ensayos de migración global</u> <i>Overall Migration Tests</i>	<u>Norma</u> <i>Standard</i>	<u>Resultados</u> ⁽¹⁾ <i>Results</i> (mg/dm ²)	<u>Requisito</u> ⁽²⁾ <i>Requirement</i> (mg/dm ²)
DETERMINACIÓN DE LA MIGRACIÓN GLOBAL EN ETANOL 50 % (v/v) (D1) <i>DETERMINATION OF THE OVERALL MIGRATION IN ETHANOL 50 % (v/v) (D1)</i>	EN 1186-5:2002	3,2 ± 0,4	10

Convient à tous les aliments aqueux, alcooliques et produits laitiers avec un pH ≥ 4,5

Pour mémoire, je soussigne la présente Déclaration de conformité,
À Santo Domingo de la Calzada, le 18 de juin de 2021.

Rebeca Moneo
Gerente